

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 7 mai 2018, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller  
Claudette Trudel-Bédard, conseillère  
Julie Bertrand, conseillère  
Caroline Poisson, conseillère  
Jacques Tessier, conseiller  
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

RÉSOLUTION : 2018-05-118      Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-05-119:      Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses.
6. Questions de l'assistance.
7. Présentation et adoption du rapport financier de la municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

8. Nomination du maire suppléant
9. Présentation du projet de règlement 356-2018 pour permettre la circulation des véhicules hors route (VTT) sur certains chemins municipaux et avis de motion.
10. A) Détermination des travaux de voirie à exécuter en 2018.  
B) Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du Ministère des Transports.  
C) Offre de Marcel Guimond pour calcium (abat-poussière)  
D) Offre de Lebel Asphalte pour des réparations d'asphalte  
E) PAERRL/Résolution attestant de la véracité des frais encourus et qui l'ont été sur les routes de niveau 1 et 2
11. A) Adoption du rapport et du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, égout et des chaussées.  
B) Mandat à l'ingénieur pour préparer un estimé des travaux à réaliser dans le cadre du programme sur la TECQ.  
C) Autorisation de déposer une demande dans le cadre du programme de la TECQ  
D) FEPTEU/Autorisation de signature du protocole d'entente.
12. Demande d'autorisation à la CPTAQ pour le 1930 Saint-Pierre Sud.
13. Demande d'appui de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban pour la téléphonie cellulaire.
14. A) Demandes du service d'incendie de Sainte-Thècle.  
B) Embauche d'un directeur d'incendie pour la SISEM
15. Demande de Jean-Louis Martel, ingénieur, pour utiliser les chemins forestiers du Lac Thom jusqu'à la rue Saint-Jacques.
16. Vente du terrain lot 6 159 452
17. Adoption d'une politique de santé et sécurité au travail
18. Nomination de représentants municipaux sur le comité territorial de développement social de Mékinac.
19. Invitation : A) APSAM/rencontre SST  
B) CAB/bénévole de l'année et Questions familles-ainées  
C) Gala régional du 20<sup>e</sup> défi OSEntreprendre Mauricie  
D) MRC de Mékinac/Rendez-vous "Pauvreté et exclusion sociale"  
E) MRC de Mékinac/rencontre d'information sur l'insalubrité des habitations
20. A) Achat d'équipement pour le club de baseball mineur

- B) Achat d'une bannière déroulante
  - C) Achat de dépliants "carte du territoire"
  - D) Achat de fleurs pour les bacs devant l'église
  - E) Achat d'une caméra pour le pavillon Desjardins
21. Demandes d'aide financière :
- A) De la Fondation de la SSS de l'Énergie
  - B) Fondation québécoise du cancer
  - C) Promotion Ste-Thècle Inc.
  - D) Projet Enfant Nature
  - E) Équipe de hockey les Mustangs Mékinac
22. Autres demandes :
- A) Café aux Cinq Sœurs Inc./fermeture de la rue Masson
  - B) Demande d'extension pour l'enlèvement d'abri tempo
  - C) Jenifer Gadomski demande une autorisation provisoire d'aller au parc Saint-Jean-Optimiste avec son chien pour son mariage.
  - D) Le Grand Bazar du printemps
  - E) Comité de protection des lacs de Ste-Thècle
  - F) FADOQ demande d'un nouveau plancher
23. Yves Vallée demande de paiement de lunette de sécurité ajusté à sa vue.
24. Publicité dans le cahier spécial sur la MRC de Mékinac du Nouvelliste
25. Prix pour la levée de conteneurs à chargement avant.
26. Embauche d'une agence de sécurité pour la surveillance de la municipalité et lors des événements spéciaux, patrouille pour l'été et le Festival des Lacs et Forêts.
27. Embauche des étudiants pour les emplois d'été et Maison des Jeunes.
28. Remplacement des stores et la peinture des bureaux municipaux.
29. Demande d'adopter un règlement pour autoriser la garde de poules en milieu urbain
30. Demande de partenariat de la Municipalité du Lac-aux-Sables pour l'organisation de la Fête Nationale 2018.
31. Demande de la bibliothèque municipale
32. Présentation du projet de règlement 357-2018 créant un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis Québec et un programme municipal d'aide financière au programme supplément au loyer pour l'agrandissement de la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle

et avis de motion.

33. Période de questions de l'assistance.
  34. Affaires nouvelles:
    - A) Embauche de Premiers Répondants
    - B) Pose de panneaux d'interdiction de stationner sur la rue Masson
    - C) Ajout d'un dos d'âne sur la rue Saint-Gabriel
- 

35. Levée ou ajournement de la séance.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-05-120: Adoption du procès-verbal de la séance du mois d'avril 2018

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018, tel que rédigé.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Correspondance d'avril 2018

### Ministère des Affaires Municipales et Occupation du Territoire du Québec

Le MAMOT nous informe sur la semaine de la municipalité qui se déroulera du 3 au 9 juin 2018. Une remise des prix du mérite municipal aura lieu le 4 juin prochain à Québec.

Le MAMOT nous informe qu'un montant de 45 926.85 \$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention Programme d'assainissement des eaux municipale.

Le MAMOT nous informe qui a approuvé le règlement numéro 2017-539 de la municipalité de Sainte-Thècle de Lac-aux-Sables ayant pour but d'annexer à son territoire une partie de Sainte-Thècle.

Le MAMOT nous informe que notre demande d'aide financière pour le Programme fonds d'appui au Rayonnement des régions n'a pas été retenue.

### Ministère de la Sécurité Public

Le MSP nous informe sur la semaine de la sécurité civile 2018 qui se déroulera du 6 au 12 mai prochain. Le thème cette année « Plus d'autonomie, moins de soucis ».

### **Ministère des Transports du Québec**

Le MTQ nous informe qu'un montant de 44 000\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention Julie Boulet pour les travaux du Chemin Saint-Thomas.

### **Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec**

L'AETSQ nous informe sur sa campagne d'envergure intitulée « Avez-vous votre forestier en famille »

### **Bibliothèque de Sainte-Thècle**

La bibliothèque nous invite à aller voir l'exposition de vernissage des toiles de Suzanne Béland du 7 avril au 21 juillet 2018.

### **Cadets Royaux de l'Armée Canadienne**

Les Cadets invitent Monsieur le maire à la 45<sup>e</sup> revue annuelle du corps de Cadets 2526 de Mékinac

### **Corporation de Transport Adapté de Mékinac**

CTA Mékinac nous invite à l'assemblée générale annuelle le 26 avril prochain. Lors de cette AGA le rapport annuel sera présenté.

### **Curriculum Vitae**

Monsieur Michaël Baril de Sainte-Thècle, nous offre ses services comme premier répondants.

Madame Véronique Bernier de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, nous offre ses services comme conseillère en Ressource humaine.

Madame Geneviève Rochefort Gauthier de Saint-Léonard D'Aston, nous offre ses services comme commis de bureau et administration.

### **Fédération Québécoise des Municipalités**

La FQM nous invite à établir un cadre minimal sur lequel les municipalités pourront exercer leur autonomie face au tabac et au cannabis consommée sur les lieux publics.

La FQM lance un deuxième appel concernant le projet visant la mise en œuvre des Stratégies jeunesse en milieu municipal.

### **Maison des Familles de Mékinac**

La Maison des Famille de Mékinac nous invite à prendre un kiosque lors de l'événement de la journée de la Famille de Mékinac le 12 mai prochain. Une panoplie d'activités, de mini-conférences pour les parents ainsi que plusieurs kiosques d'informations attendent les familles.

### **Mini-Scribe**

Le Mini-Scribe nous rappelle que nous devons déposer avant le 15 mai le rapport financier, le rapport du vérificateur externe ainsi que tous autres documents dont le dépôt est prescrit par le ministère.

### **MRC Mékinac**

La MRC Mékinac nous invite au dévoilement du nouveau thème d'accueil le 17 avril prochain.

### **Office Municipale d'Habitation**

L'OMH de Sainte-Thècle nous envoie le rapport financier de l'année 2017. Dans le rapport on constate un montant en surplus de 197 \$ comparativement en 2016 2 034\$.

### **Pieux Vistech**

Pieux Vistech nous offre ses services dans la pose de pieux.

### **Québec Municipal**

Dans l'édition du Québec Municipal on y retrouve le nouveau Programme général d'aide financière aux sinistrés. Ce programme permet un retour à la vie normale des collectivités sinistrées par l'octroi d'une aide financière aux particuliers, aux entreprises et à municipalités affectées par des sinistres.

### **Régie de Gestion des Matières Résiduelles de la Mauricie**

La RGMRM nous informe sur le nombre de tonne métrique de matières recyclables recueillies pour 2017. Le nombre pour notre municipalité est de 239 tonnes métriques.

### **Société d'habitation du Québec**

La SHQ nous informe sur le Programme Rénovation Québec. PRQ est un programme – cadre appuie financière aux municipalités ce dotant d'un Programme visant à améliorer les logements dans des secteurs résidentiels dégradé de leur territoire.

### **Société de l'Assurance Automobile du Québec**

Le SAAQ nous rappelle que le port du casque en vélo est important. Les blessures à la tête contribuent à 60% des décès chez les victimes d'un accident.

#### RÉSOLUTION : 2018-05-121:      Dépôt de la correspondance d'avril 2018

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'avril 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### RÉSOLUTION : 2018-05-122:      Approbation des comptes d'avril 2018

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'avril 2018 au montant de 312 246.42 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Questions de l'assistance

Mme. Jovette Groleau nous informe que la bordure d'asphalte est brisée sur la rue Veillette.

M. Yvon Goulet demande de mettre des feux clignotants au à l'intersection du chemin Saint-Pierre Nord et du Petit Rang Saint-Georges.

Stéphane Magnan demande de poser un panneau de cul de sac et attention à nos enfants sur la route Charest.

Serge Pelletier demande de réinstaller le panneau du chemin Saint-Michel Sud.

Ismen Lefebvre demande de changer de place la limite de vitesse de 50 km face à sa demeure de la rue Saint-Jacques. Cette demande a été envoyée au MTQ.

Myriam Normandin demande d'installer un autre dos d'âne sur la rue Saint-Gabriel afin de faire réduire la vitesse des véhicules qui circulent sur cette rue.

Rés. 2018  
05-123 :

Adoption du rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2017.

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié lequel annonçait que le rapport financier de la municipalité sera déposé à la séance du 7<sup>er</sup> mai 2017;

CONSIDÉRANT la présentation du rapport financier de la municipalité a été fait par Jérôme Sansregret, CGA de la firme comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l. comptables agréés au conseil municipal;

CONSIDÉRANT que le maire fait lecture du résumé du rapport financier de la municipalité au 31 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 tel que présenté par Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l. comptables agréés. Les revenus de fonctionnement et d'investissement se sont élevés à 3 510 871.00\$, les dépenses de fonctionnement, les autres activités financières et les éléments de conciliations à des fins fiscales ont atteint 3 578 067.00 \$ d'où un déficit de 67 196.00 \$ pour l'année 2017 et 20 000.00 \$ d'affectation du surplus 2016 aux dépenses 2017. Le surplus accumulé au 31 décembre 2017 est donc de 82 720.00\$ \$ et un fonds réservé de 132 424.00\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018  
05-124 :

Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Jacques Tessier, conseillère au siège numéro 5,

- a) maire suppléant pour les six prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de Motion :

Suite à la présentation du projet de règlement 356-2018 pour autoriser la circulation des véhicules hors route sur des chemins municipaux. M. Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement 356-2018 ayant pour objet de modifier le règlement 210-2003, le règlement 227-2005 (abrogé), le règlement 236-2006 et le règlement 281-2011 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.



Rés. 2018

05-125 : Travaux de voirie à déterminer pour l'année 2018

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les travaux de voirie suivant :

- Travaux d'asphaltage d'une partie de la route Marchand sur 734 mètres.
- Réparation sur le chemin Saint-Thomas.
- Effectuer des réparations d'asphalte sur diverses rues de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-126: Demande d'aide financière à Madame Julie Boulet, député de Laviolette et Ministre du tourisme, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

CONSIDÉRANT que depuis les trois dernières années la municipalité de Sainte-Thècle a investi beaucoup d'argent sur le chemin Saint-Thomas;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire continuer d'améliorer le chemin Saint-Thomas qui a été déclaré un des pires chemins de la province en 2016 et 2017;

CONSIDÉRANT que la route Marchand a grand besoin d'amélioration;

CONSIDÉRANT que le coût de ces travaux d'amélioration s'élève à environ 85 604 \$;

CONSIDÉRANT que la municipalité demande au Ministère des Transports une aide financière pour réaliser ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière de 80 000 \$ au Ministre des Transports dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour améliorer la route Marchand et le chemin Saint-Thomas à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-127 : Offre de Marcel Guimond et Fils Inc. pour calcium (abat-poussière)

CONSIDÉRANT que la compagnie Marcel Guimond et Fils Inc. nous offre du calcium pour nos routes en gravier au prix de 755 \$ la tonnes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Marcel Guimond et Fils Inc. pour la fourniture et l'épandage de 12 tonnes de calcium (abat-poussière) au montant de 10 416.74 \$ taxes incluses pour les chemins en gravier de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-128 : Offre de Lebel Asphalte pour des réparations d'asphalte

CONSIDÉRANT que suite au dégel du printemps, plusieurs chemins ont été endommagés;

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs rapiécages en asphalte effectués dans divers chemins;

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics a identifié les endroits les plus brisés et a demandé une soumission à Lebel Asphalte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lebel asphalte au montant de 18 360.00 \$ plus taxes pour des travaux de réparation d'asphalte sur divers rues et chemins de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-129 : PAERRL/Résolution attestant de la véracité des frais encourus et qui l'ont été sur les routes de niveau 1 et 2

CONSIDÉRANT que la municipalité doit fournir un rapport des dépenses effectuées sur les routes de niveau 1 et 2 de sa localité pour justifier l'aide financière du Ministère des Transports, du développement durable et de l'électrification des Transports dans le cadre du programme PAERRL;

CONSIDÉRANT que la municipalité a effectué des dépenses de 265 481.25 \$ sur les routes de niveau 1 et 2 de sa localité seulement pour l'entretien d'été;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle atteste de la véracité des frais encourus et qui l'ont été sur les routes de niveau 1 et 2.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-130 :     Adoption du rapport et du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées

CONSIDÉRANT QUE le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac a déposé au bureau municipal une copie du rapport et le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées pour notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées reflète bien l'état des réseaux d'eau potable, d'égout et de la chaussée de notre municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Caroline Poisson et appuyé par : Jacques Tessier et il est résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le rapport et le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées préparé par le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac, numéro de projet MEK-P0118 daté du 19 avril 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-131 :     Mandat à l'ingénieur de la MRC de Mékinac pour préparer un estimé des travaux à réaliser dans le cadre du programme sur la TECQ

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle mandate le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac

- pour préparer un estimé pour les travaux d'égout sanitaire à être réaliser sur une partie du réseau d'égout collecteur de la municipalité.

- Autorise l'ingénieur du service d'ingénierie à demander un certificat d'autorisation du Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-132 :     Autorisation de déposer une demande dans le cadre du programme sur la TECQ

**Attendu que :**

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par **Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson**

**Il est résolu que :**

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018  
05-133 :

FEPTEU/autorisation de signature du protocole d'entente

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire a accordé à la Municipalité de Sainte-Thècle une aide financière dans le cadre du Fonds pour l'Eau Potable et le Traitement des Eaux Usées (FEPTEU);

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire a préparé le protocole d'entente pour le Fonds pour l'Eau Potable et le Traitement des Eaux Usées (FEPTEU);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Alain Vallée, Maire, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente dans le cadre du Fonds pour l'Eau Potable et le Traitement des Eaux Usées

(FEPTEU) volet 2 Infrastructure d'eau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018  
05-134 :

Demande d'autorisation à la CPTAQ pour le 1930 chemin Saint-Pierre Sud

CONSIDÉRANT que la fille de M. Marcel Bordeleau veut opérer un bureau de service de conception de site internet dans sa propriété;

CONSIDÉRANT que la propriété de M. Marcel Bordeleau est situé en zone agricole;

CONSIDÉRANT que les règlements d'urbanisme de la municipalité permettent cet usage dans cette propriété;

CONSIDÉRANT que cet usage est permis dans plusieurs zones et aussi dans le périmètre urbain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande de M. Marcel Bordeleau du 1930, chemin Saint-Pierre Sud à Sainte-Thècle auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'aménager un bureau de service de conception de site internet dans sa résidence.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018  
05-135 :

Demande d'appui de la Municipalité de Notre-Dame-De-Montauban de mettre en place d'une aide financière pour régler les problématiques de la téléphonie cellulaire sur leur territoire

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Thècle à un très vaste territoire et est un site de villégiature;

CONSIDÉRANT qu'une partie du territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle n'a pas de couverture cellulaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle est dévitalisée depuis 2006 et l'accès à un service de téléphonie cellulaire est important pour le développement de notre territoire;

CONSIDÉRANT qu'une couverture cellulaire est nécessaire sur le tout le territoire de Sainte-Thècle afin d'assurer la sécurité des citoyens, des villégiateurs et des touristes qui fréquente notre localité;

CONSIDÉRANT que les sommes à investir sont considérables et que la municipalité de Sainte-Thècle demande l'appui des gouvernements pour régler la problématique et

obtenir une couverture cellulaire sur l'ensemble de son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Appui la demande de la municipalité de Notre-Dame-De-Montauban de la mise en place d'une aide financière pour permettre aux municipalités en milieu rural de régler les problématiques de téléphonie cellulaire sur leur territoire.
- Pour une question de sécurité pour notre population et pour favoriser la revitalisation de notre territoire, ce conseil demande aux gouvernements fédéral et provincial de mettre en place un programme d'aide financière permettant aux municipalités de solutionner leur problématique de téléphonie cellulaire et que ce programme favorise le développement en milieu rural pour combler les lacunes actuelles.
- Ce conseil appuie le mouvement des municipalités et des MRC du Témiscouata et du Bas-Saint-Laurent, de demander de l'aide financière des gouvernement pour régler la problématique des cellulaires en milieu rural et pour demander au ministère de l'innovation, de la Science et du Développement économie du Canada (ISDE) de suggérer de nouvelle technologie permettant de plus grandes zones de couverture nécessitant moins de tours cellulaires.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-136 :

Demande du service d'incendie de Sainte-Thècle

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat des équipements suivants pour le service d'incendie de Sainte-Thècle :

- Un détecteur 4 gaz de marque Multigaz Altair 4XR LEL, O2, H2S, Noir de Protection Incendie CFS Ltée au montant de 795.00 \$, plus le régulateur de débit fixe au montant de 281.46 \$ et plus le gaz d'essai d'étalonnage au montant de 326.34 \$ plus taxes.
- Un établi de 72 pouces de Canadian Tire au montant de 632.35 \$ taxes incluses.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Embauche d'un directeur d'incendie pour la SISEM

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Rés. 2018

05-137 :

Demande de Jean-Louis Martel, ingénieur, pour utiliser les chemins forestiers du lac Thom jusqu'à la rue Saint-Jacques

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le transport de bois par camions sur les chemins forestiers allant du lac Thom jusqu'à la rue Saint-Jacques (route 153) à Sainte-Thècle en saison hivernale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-138 :

Vente du terrain lot 6 159 452

CONSIDÉRANT que M. Éric Lahaie avait manifesté un intérêt pour acheter une partie de terrain de la municipalité voisin de sa propriété et n'a pas d'accès à un chemin public ou privé;

CONSIDÉRANT que la valeur de ce terrain est estimée à 5 400 \$ par le service d'évaluation de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que M. Éric Lahaie accepte de prix de l'évaluation pour ce terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte de vendre le lot 6 159 452 à M. Éric Lahaie au prix de 5 400.00 \$ plus les taxes applicables.
- Autorise le maire et le directeur général/secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de vente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-139 :

Adoption d'une politique de santé et sécurité au travail

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte une politique de santé et sécurité au travail pour les employés municipaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-140 :

Nomination de représentants municipaux sur le comité territorial de développement social de Mékinac

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Donat Gingras et Micheline Cloutier comme représentants municipaux sur le comité territorial de développement social de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-141 : APSAM/rencontre SST

Il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Jean-Yves Piché, directeur des travaux publics à assister à la rencontre de la SST qui aura lieu le 16 mai 2018 à Bécancour et les frais d'inscription et de séjour reliés à cette rencontre seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-142 : CAB/Bénévole de l'année et Gala régional du 20è défi OSEntreprendre Mauricie

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise

- Caroline Poisson à participer au Gala bénévole de l'année du CAB Mékinac son inscription et déplacement, celle du bénévole de Sainte-Thècle Gérald Gonneville et sa conjointe sont à la charge de la municipalité.
- Caroline Poisson à participer au Gala régional du 20é défi OSEntreprendre Mauricie son inscription et déplacement seront à la charge de la municipalité.
- Caroline Poisson à participer à une séance de formation et d'échanges du Carrefour action municipal et famille, son inscription et déplacement seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-143 : MRC de Mékinac/Rendez-vous "Pauvreté et exclusion sociale"

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Jean-François Couture, conseiller municipal, à assister à un rendez-vous "Pauvreté et exclusion sociale" le 15 mai à la salle Robert Crête de Saint-Séverin et de séjour et transport reliés à cette rencontre seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-144 : MRC de Mékinac/Rencontre d'information sur l'insalubrité des habitations

Il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Éric Piché,



inspecteur en bâtiment et en environnement, à assister à la rencontre de la SSSS sur l'insalubrité des habitations qui aura lieu le 5 juin 2018 à la salle communautaire de Saint-Stanislas et les frais de transport reliés à cette rencontre seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-145 : Achat d'équipement pour le club de baseball mineur

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat d'équipement pour le baseball mineur pour un montant de 602.99 plus taxes. Ce montant sera pris à même la réserve financière pour du baseball mineur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-146 : Achat d'une bannière déroulante

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat du bannière déroulante de 33 pouces par 79 pouces de Lettrage Plamondon au coût de 302.50 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-147 : Achat de dépliants "carte du territoire"

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat de 2 000 cartes du territoire de OZ Design pour un montant de 2 075.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-148 : Achat de fleurs pour les bacs devant l'église

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Centre Jardins Multi-Fleurs au montant de 975.00 \$ plus taxes pour la fourniture et pose de fleurs dans les bacs et plots, face à l'église.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-149 :     Achat de caméras pour le pavillon Desjardins

Il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat de deux caméras de surveillance pour le pavillon Desjardins de MicroGest Informatique au montant de 740.40 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-150 :     Demande d'aide financière de la Fondation de la SSS de l'Énergie

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 50.00 \$ à la Fondation de la SSS de l'Énergie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-151 :     Demande d'aide financière de la Fondation québécoise du cancer

Il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 250.00 \$ à la Fondation québécoise du Cancer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-152 :     Demande d'aide financière de Promotion Ste-Thècle Inc.

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Promotion Ste-Thècle Inc. pour l'organisation du Festival des Lacs et Forêts;

CONSIDÉRANT que le festival se tiendra une soirée à la salle Aubin et 2 journées au parc Saint-Jean-Optimiste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas d'aide financière à Promotion Ste-Thècle Inc.; mais leur fourni gratuitement les infrastructures du parc Saint Jean-Optimiste ainsi que la salle Aubin pour la tenue de leur festival qui se tiendra du 12 au 14 juillet 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-153 :     Demande d'aide financière pour le projet Enfant Nature

CONSIDÉRANT que Madame Éleine Parent, enseignante en éducation physique de l'École Masson a développé le projet Enfant Nature;

CONSIDÉRANT que pour réaliser ce projet, elle nous demande de soutenir financièrement la démarche éducative de l'École Masson;

CONSIDÉRANT que le montage financier est d'un minimum de 18 000 \$ pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 1 500 \$ pour le projet Enfant Nature de l'École Masson de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-154 :

Demande d'aide financière de l'équipe de hockey les Mustangs Mékinac

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 50\$ pour hockeyeur de la municipalité pour sa participation aux championnats inter-régionaux (provinciaux) qui aura lieu à Saint-Léonard.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-155 :

Demande du Café aux Cinq Sœurs Inc./fermeture de la rue Masson

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise les propriétaires du Café Aux Cinq Sœurs Inc. de fermer la rue Masson devant leur commerce le 30 juin 2018 de 12h à 17h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-156 :

Demande d'extension pour l'enlèvement d'abri tempo

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'extension pour l'enlèvement d'abri tempo des propriétés suivantes :

- Le 116 Carré Proteau
- Le 1721 chemin Saint-Pierre sud.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-157 : Demande de Jenifer Gadomski/autorisation provisoire d'aller au parc Saint-Jean-Optimiste avec son chien pour son mariage

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Jenifer Gadomski à amener son chien dans le parc Saint-Jean-Optimiste entre 16 et 17h15 lors de son mariage et ce aux conditions énumérés dans votre demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-158 : Demande du Grand Bazar du printemps

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte les demandes suivantes du Grand Bazar du printemps :

- Faire les photocopies gratuitement des différents formulaires.
- Autorise de faire des lignes et de numéros sur la rue du Centenaire, identifiant les emplacements.
- La Fourniture de matériels nécessaires lors de la journée de la vente de garage du samedi 2 juin 2018.
- La publicité dans le bulletin municipal pour ce Grand Bazar et sur le site internet et affiché leur panneau publicitaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande du comité de protection des lacs de Ste-Thècle

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure afin de voir les affiches que l'association des propriétaires pour la protection du lac Croche de Sainte-Thècle.

Demande de la FADOQ d'installer un nouveau plancher

Ce sujet est reporté; car le club FADOQ pourrait bénéficier d'une aide financière pour effectuer ces travaux.

Rés. 2018

05-159 : Demande de Yves Vallée de paiement de lunette de sécurité ajusté à sa vue

CONSIDÉRANT l'annexe F de la convention collective article 5 «Lunettes de sécurité ajustées à la vue de la personne salariée titulaire d'un poste de préposé aux travaux publics ou d'inspecteur municipal. La demande de lunettes de sécurité ajustées à la vue est adressée au conseil municipal»;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit autoriser tout achat avant d'en faire l'acquisition, nous vous demandons que lors du prochaine achat de lunettes de sécurité ajustées à la vue d'avoir l'approbation du conseil avant dans faire l'achat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer M. Yves Vallée des lunettes de sécurité ajustées à vue soit un montant de 375.00 \$ qui serviront pour son travail à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-160 :

Publicité dans le cahier spécial sur la MRC de Mékinac du Nouvelliste

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une publicité 1/8 de page dans le cahier spécial sur la MRC de Mékinac dans le Nouvelliste au coût de 380.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-161 :

Prix pour la levée de conteneurs à chargement avant

CONSIDÉRANT l'offre de Service Cité Propre Inc. pour la fourniture et la levée de 6 conteneurs à chargement avant;

CONSIDÉRANT que la location des conteneurs sera payée par les commerces directement à Service Cité Propre Inc.;

CONSIDÉRANT que ce contrat n'excède pas 25 000. \$, le conseil peut accorder le contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Service Cité propre pour la levée de 6 conteneurs de matières résiduelles pour un montant de 224.99 \$ plus taxes par levée et pour un montant de 125.35 \$ plus taxes lorsque le camping sera fermé et ce pour la période allant du 7 mai 2018 au 6 mai 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-162 :

Embauche d'une agence de sécurité pour la surveillance de la municipalité et lors des événements spéciaux

CONSIDÉRANT que la municipalité désire engager un agent de sécurité pour la surveillance des endroits publics;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une offre d'agence de sécurité soit de Agence Sécurité Accès;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre d'Agence Sécurité Accès pour la fourniture d'un agent avec voiture pour les jeudis, vendredis et samedis à compter du 9 juin 2018 jusqu'au 19 août 2018 de 20h00 à 1h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018  
05-163 :

Embauche des étudiants pour les emplois d'été et Maison des Jeunes

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise l'embauche d'une personne du service d'animation pour effectuer la surveillance du Parc Saint-Jean-Optimiste une journée par fin de semaine durant la saison estivale.
- Autorise l'embauche de Laurence Poiré comme animatrice à la Maison des Jeunes de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018  
05-164 :

Remplacement des stores et la peinture des bureaux municipaux

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte l'offre de Rembourrage Milot pour l'achat de 10 toiles pour les bureaux municipaux au montant de 2490.00 \$ plus taxes.
- Achète la peinture pour les bureaux municipaux chez Pierre Naud Inc.
- Les travaux de peinture seront effectués par Gaétan Gingras Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018  
05-165 :

Demande d'adopter un règlement pour autoriser la garde de poules en milieu urbain

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle d'autoriser la présentation d'un règlement pour la garde de poules en milieu urbain. Cette résolution est soumise au vote des membres du conseil.

Pour cette résolution : Jean-François Couture, Julie Bertrand et Claudette Trudel-Bédard (conseiller (ère)).

Contre cette résolution : Caroline Poisson, Jacques Tessier, Bertin Cloutier (conseiller

(ère) et Alain Vallée (maire).

## CETTE RÉOLUTION REJETÉE

### Demande de partenariat de la Municipalité du Lac-aux-Sables pour l'organisation de la Fête Nationale 2018

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

### Demande de la bibliothèque municipale

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

### Avis de motion

Suite à la présentation du projet de règlement 357-2018 pour accorder une aide financière pour l'agrandissement du bâtiment de la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle. M. Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure le RÈGLEMENT 357-2018 intitulé : Règlement créant un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis Québec et un programme municipal d'aide financière au programme supplément au loyer pour l'agrandissement de la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle.

### Questions de l'assistance

Pascal Marcouiller demande pourquoi la demande d'aide financière de Promotion Ste-Thècle Inc. a été refusée pour l'organisation du Festival des Lacs et Forêts. Elle informe le conseil que ce festival environ 15 000.00 \$ et que l'entrée au site sera gratuite.

Yvon Goulet, Serge Pelletier et Jean Dubé discute du règlement pour la garde de poules.

Jovette Groleau dit que le camion de récupération laisser tomber des papiers dans la rue.

Reynald Bacon nous informe que des motoneiges se promènent sur le terrain des bassins d'épuration des eaux.

### AFFAIRES NOUVELLES :

- A) Embauche de Premiers Répondants
  - B) Pose de panneaux d'interdiction de stationner sur la rue Masson
  - C) Ajout d'un dos d'âne sur la rue Saint-Gabriel
- 

Rés. 2018  
05-166 :

Embauche de Premiers Répondants pour la municipalité de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a seulement 1 premier répondant;

CONSIDÉRANT que la municipalité a passé un avis afin de trouver des personnes qui pourraient agir comme premier répondant;

CONSIDÉRANT que 5 personnes sont intéressées par le poste de premier répondant;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire embaucher 2 premiers répondants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle embauche les personnes suivantes comme premier répondant :

- Josiane Gagnon du 151, rue Notre-Dame Sainte-Thècle
- Mélanie Leblanc du 330, rue Saint-Gabriel Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-167 :

Pose de panneaux d'interdiction de stationner sur la rue Masson

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande au directeur des travaux publics d'installer des panneaux interdisant le stationnement des véhicules sur la rue Masson du numéro civique 250 jusqu'au 280 inclus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-168 :

Ajout d'un dos d'âne sur la rue Saint-Gabriel

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande au directeur des travaux publics de faire l'achat d'un dos d'âne et de l'installer face au numéro civique 250 de la rue Saint-Gabriel.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

05-169:

Lever de la séance

À 21h21, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT



---

Maire

---

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mercredi 23 mai 2018, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller  
Claudette Trudel-Bédard, conseillère  
Julie Bertrand, conseillère  
Caroline Poisson, conseillère  
Jacques Tessier, conseiller  
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

RÉSOLUTION : 2018-05-170      Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT que les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à leur avis de convocation;

Et il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 18 heures 30 minutes pour traiter du sujet suivant :

Demande d'appui auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de Monsieur Éric Moreau pour la tenue d'un motocross.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018  
05-171 :

Demande d'appui auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'Éric Moreau pour la tenue d'un MotoCross

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation, pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, présentée par Éric Moreau, pour une compétition annuelle de MotoCross sur le lot 4 756 361 du cadastre du Québec dans la municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que cette activité a un impact économique important pour notre localité

qui est dévitalisée depuis 2006;

CONSIDÉRANT que Éric Moreau s'est toujours conformé aux conditions de la Commission des Protection du Territoire Agricole du Québec lors de la tenue des MotoCross qu'il a présenté dans les années antérieurs;

CONSIDÉRANT que cette demande n'est pas conforme aux règlements municipaux; mais bénéficie d'un droit acquis;

CONSIDÉRANT qu'il existe dans la municipalité des emplacements en dehors de la zone agricole pour tenir cet évènement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie fortement Éric Moreau auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin qu'il obtienne l'autorisation de présenter un MotoCross à Sainte-Thècle sur sa propriété située au 1780 chemin Saint-Michel Sud à Sainte-Thècle, lot 4 756 361.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018  
05-172:

Lever de la séance

À 18h35, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier